

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 23 juin 2025.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCAION**

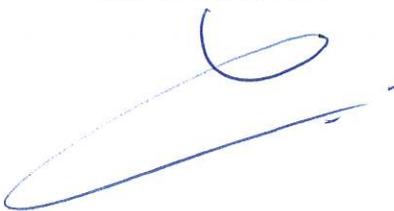
16/06/2025

OBJET

**Versement de la subvention
d'équilibre en
investissement au budget «
Les Archers ».**

Acte reçu en préfecture le
07 juillet 2025
Publié en ligne le
07 juillet 2025
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du seize juin, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs :

Absents excusés : Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Fleur GOSSELIN, Christophe PAPILLON, Nathalie RIBAUT.

Absents :

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée qu'afin d'équilibrer l'investissement du budget « Les Archers », il est nécessaire de verser une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « Les Archers » à hauteur de 40 000€.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement de la subvention d'équilibre tel qu'il est indiqué.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.